



DEAUVILLE YACHT CLUB

AVIS DE COURSE

BRANLE-BAS DE L'ESTUAIRE

Comptant pour le Championnat de Baie de Seine
et le Championnat du DYC

Les 26, 27 et 28 Mars 2016

Autorité Organisatrice
Deauville Yacht Club

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV) 2013-2016*,
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 Les règlements fédéraux,
- 1.4 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2,
- 1.5 Les règles du Handicap National et les Instructions de course qui pourront être consultées et retirées auprès du secrétariat du Club.
- 1.6 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à :

- 3.1.1 Tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception A,B,C norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 6^{ème} catégorie de navigation ou équivalent.

Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation ou côtière ou de la Division 240.

Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur.

- 3.1.2 Tous les bateaux des classes Sporboats, J80, Dragon et Quillardards de Sport et aux bateaux du système à handicap Osiris Habitable d'un coefficient minimum de 10.

L'équipage doit être composé de 2 personnes au minimum.

- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, au Deauville Yacht Club au plus tard le 25 mars 2016.
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet et la signature du médecin ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité.

3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF
- le certificat de jauge ou de conformité
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : **50 Euros**

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription :

- Vendredi 25 mars de 15h à 19h
- Samedi 26 mars de 7h30 à 9h
- sur le site bulletin d'inscription en ligne www.deauvilleyachtclub.fr

5.3 Jours de course :

	26 mars 2016	27 mars 2016	28 mars 2016
Ouverture du Club	7h30	9h30	10h
Briefing	9h15	11h	11h30
Ouverture des portes	9h44	11h15	11h47
Signal d'avertissement de la première course du jour aux environs de la Trouville SW	10h15	11h45	12h15
Pleine Mer	12h07	13h37	14h08
Coefficient	85	79	72
Fermeture des portes	15h25	16h53	17h20

5.4 Aucun signal d'avertissement ne sera donné 2 heures avant la fermeture des portes.

5.5 **Dîner au Deauville Yacht Club le samedi : participation de 18 Euros (boissons non comprises). Inscription obligatoire avant le jeudi 24 mars 2016 – Places limitées**

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- Disponibles à la confirmation des inscriptions à partir du vendredi 25 mars 2016
- Sur le site Internet du Deauville Yacht Club (www.deauvilleyachtclub.fr).

IMPORTANT : Les bateaux venant de Deauville et extérieurs à Deauville devront signaler leur présence et leur intention de courir en se présentant au Bateau Comité et en le contactant par VHF (canal 06). En cas de non respect de cette clause, le bateau sera classé DNC.

7. LES PARCOURS

- 7.1 Les parcours seront de type : Côtier ou Banane.
Ils seront décrits dans les annexes aux IC.
- 7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE.

8. CLASSEMENT

- 8.1 Une course devra être validée pour valider la compétition.
- 8.2 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.
Le système de points sera conforme au classement HN Osiris.
Quatre classements seront réalisés :
- Un pour les HN <= 18.5 brut
 - Un pour les HN > 18.5 brut
 - Un pour les Dragon
 - Un pour les J80 et Sportboats

9. PLACE AU PORT

Renseignements sur l'emplacement au port : Capitainerie du Port municipal de Deauville,
Tél. : 02 31 98 50 40.
Pour les concurrents participant à la régata, les places sont offertes.

10. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

11. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables. **Canal VHF 06.**

12. PRIX

La remise des prix aura lieu le lundi 28 mars 2016 à partir de 18 heures dans les salons du Deauville Yacht Club.

13. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Deauville Yacht Club

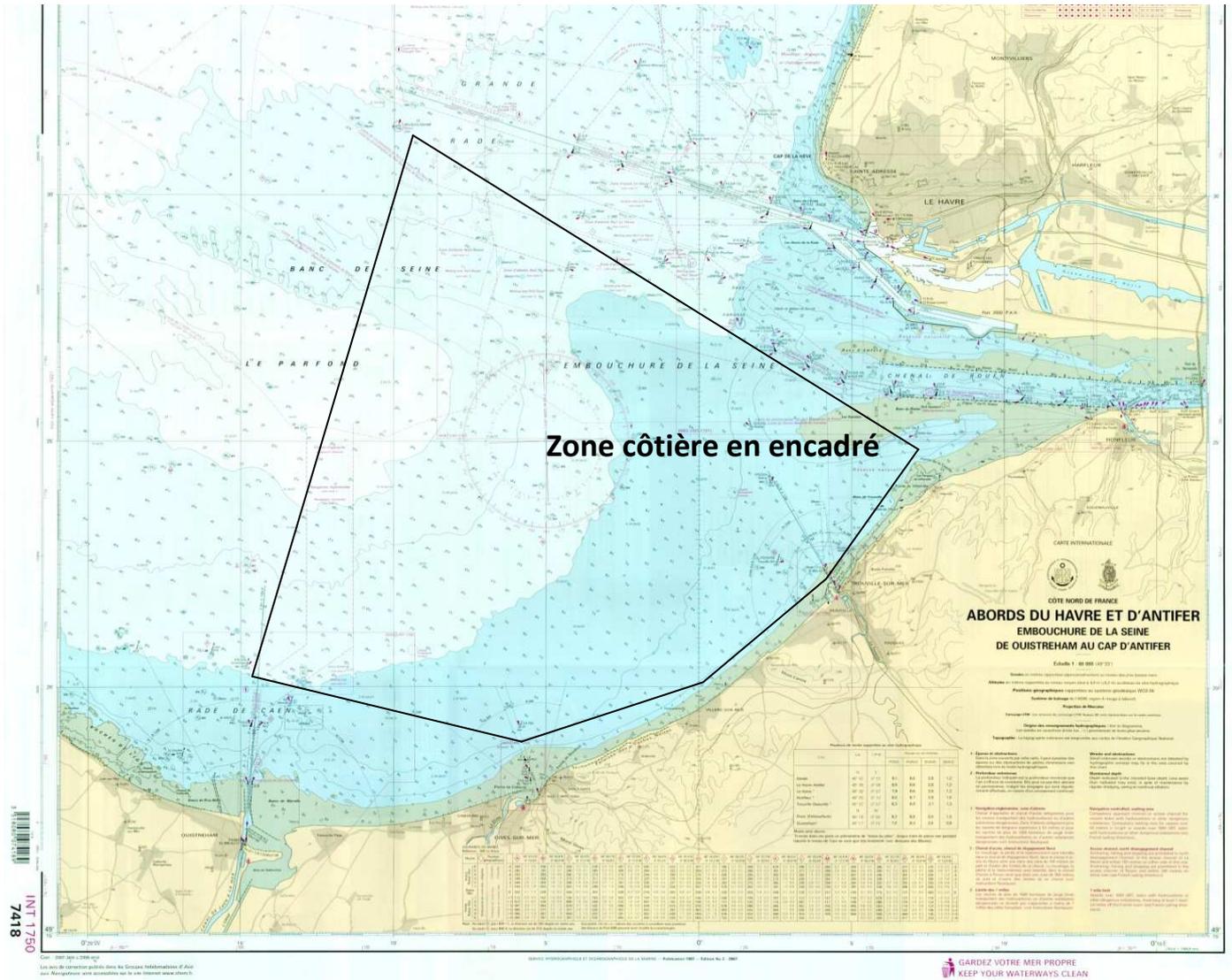
Quai de la Marine, 14800 Deauville

Tél. : 02 31 88 38 19 -

E-mail : deauville.yacht.club@wanadoo.fr Site internet www.deauvilleyachtclub.fr

ANNEXE 1 ZONE DE COURSE

Les bateaux quelques soient les classes devront impérativement rester dans la partie sud du chenal de Rouen (dont la première marque est Ratier Nord Ouest).



ZONE DE PARCOURS

LHA	49°31,4 N	00°09,8 W
DI	49°19,2 N	00°05,8 W
Ratier Sud	49° 25,2 N	00°07,2 E
Ouistreham	49°20,500 N	00°14,7 W
Karver	49°20,500N	00°00,00E